

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Mahmoud Zahaf(Cabinet Zahaf et associés).

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		73 722 195	76 866 168
- amortissements écarts d'acquisition		(65 634 035)	(66 544 783)
	1	8 088 160	10 321 385
Immobilisations incorporelles		52 451 555	51 637 724
- amortissements immobilisations incorporelles		(39 980 678)	(31 987 653)
	2	12 470 877	19 650 071
Immobilisations corporelles		444 530 479	424 788 299
- amortissements immobilisations corporelles		(260 447 535)	(239 192 787)
	2	184 082 945	185 595 514
Immobilisations financières		4 824 934	6 436 832
-Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(717 362)	(708 510)
	3	4 107 572	5 728 322
Actifs d'impôts différés	4	31 509 453	27 353 604
Autres actifs non courants	5	85 815	123 129
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		240 344 822	248 772 024
ACTIFS COURANTS			
Stocks		273 355 689	301 678 832
-Provisions pour dépréciation des stocks		(6 521 896)	(7 837 470)
	6	266 833 792	293 841 362
Clients et comptes rattachés		59 707 028	47 292 550
-Provisions pour créances douteuses		(21 518 848)	(19 965 278)
	7	38 188 179	27 327 272
Autres actifs courants		93 661 552	79 008 210
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(30 301 074)	(16 706 964)
	8	63 360 478	62 301 246
Placements et autres actifs financiers	9	4 001 401	8 231 751
Liquidités et équivalents de liquidités	10	11 303 117	14 197 271
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		383 686 967	405 898 902
TOTAL DES ACTIFS		624 031 789	654 670 927

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 777 070	11 481 250
Actions propres		(443 825)	(443 825)
Réserves consolidées		(97 332 220)	(97 166 064)
Réserves spéciales de réévaluation		56 177 003	42 636 994
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(25 821 972)	(43 491 646)
Résultat consolidé		(42 372 774)	(39 188 000)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	(68 194 746)	(82 679 645)
Intérêts des minoritaires dans les réserves		74 065	133 443
Intérêts des minoritaires dans le résultat		129 688	7 992
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	99 004 467	155 155 872
Provisions pour risques et charges	13	19 081 598	17 361 521
Dépôts et cautionnements reçus		929 248	1 022 927
Passifs impôts différés		1 377 534	1 958 411
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		120 392 846	175 498 731
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	346 036 842	308 834 356
Autres passifs courants	15	45 545 436	37 662 578
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	180 047 659	215 213 472
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		571 629 936	561 710 406
TOTAL DES PASSIFS		692 022 783	737 209 137
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		624 031 789	654 670 927

Groupe SMG

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**(Exprimé en dinar tunisien)**

	Notes	31-déc-23	31-déc-22
Produits d'exploitation			
Revenus	16	1 069 850 648	993 264 004
Production immobilisée		617 402	-
Autres produits d'exploitation	17	38 595 123	37 170 813
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 109 063 173	1 030 434 817
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(884 382 175)	(815 263 950)
Charges de personnel	19	(90 993 444)	(83 615 953)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(55 878 830)	(51 563 857)
Autres charges d'exploitation	21	(83 153 854)	(79 410 211)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(1 114 408 303)	(1 029 853 970)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 345 130)	580 847
Charges financières nettes	22	(40 611 364)	(40 054 268)
Produits des placements	23	731 963	411 736
Autres gains ordinaires	24	2 804 550	2 638 995
Autres pertes ordinaires	25	(1 057 884)	(3 927 388)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(43 477 865)	(40 350 078)
Impôts différés	26	4 025 020	4 240 544
Impôt sur les bénéfices	27	(2 790 240)	(3 070 478)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(42 243 086)	(39 180 012)
Eléments extraordinaires	28	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(42 243 086)	(39 180 012)
Part revenant aux intérêts minoritaires		129 688	7 988
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(42 372 774)	(39 188 000)

Groupe SMG

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	-	-
Résultat net	(42 372 774)	(39 188 000)
Ajustement pour		
*Part revenant aux intérêts minoritaires	129 688	7 988
*Modifications comptables affectant les résultat reportés		
*Amortissements et provisions	55 878 830	51 563 857
*Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	(365 495)	(607 223)
*Variation des:		
- Stocks	28 323 144	(15 669 752)
- Créances clients	(12 414 478)	(6 763 039)
- Autres actifs	(14 873 912)	22 529 568
- Fournisseurs et autres dettes	45 305 912	53 734 435
*Charges d'intérêts	40 611 364	40 054 268
*Produits des participations		
*Production immobilisée	(617 402)	
*Perte sur titres Founa	(8 931 600)	
*Produits de placement	(731 963)	(411 736) *
*Transfert de charges		
*Impôts différés	(4 025 020)	(4 240 544)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	85 916 294	101 009 823*
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 243 035)	(19 101 277)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 844 435	1 277 126
Décaissements sur charges à répartir	128 722	-
Encaissement / Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	1 611 898	8 673
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(4 657 980)	(17 815 478)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Variation réserves consolidées	(166 155)	(317 328)
Encaissement et décaissement des emprunts	(56 112 105)	(45 388 286)
Décaissement intérêts sur emprunts	(40 611 364)	(40 054 268)
Dépôt et cautionnements reçus	(93 679)	2 643
Augmentation de capital	42 958 200	
Opérations sur fonds social	76 135	(94 358)
Distribution de dividendes		
Placement en Billets de trésoreries	5 000 000	(4 300 000)
Variation des autres actifs et passifs financiers	(20 397 167)	8 176 108
Produits des placements	731 963	411 736*
Variation des intérêts courus		
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(68 614 173)	(81 563 754) *
Variation de trésorerie	12 644 141	1 630 591
Trésorerie au début de l'exercice	(84 686 827)	(86 317 418)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(72 042 685)	(84 686 827)

*Les soldes de 2022 sont réajustés par les produits de placements.

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2 Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

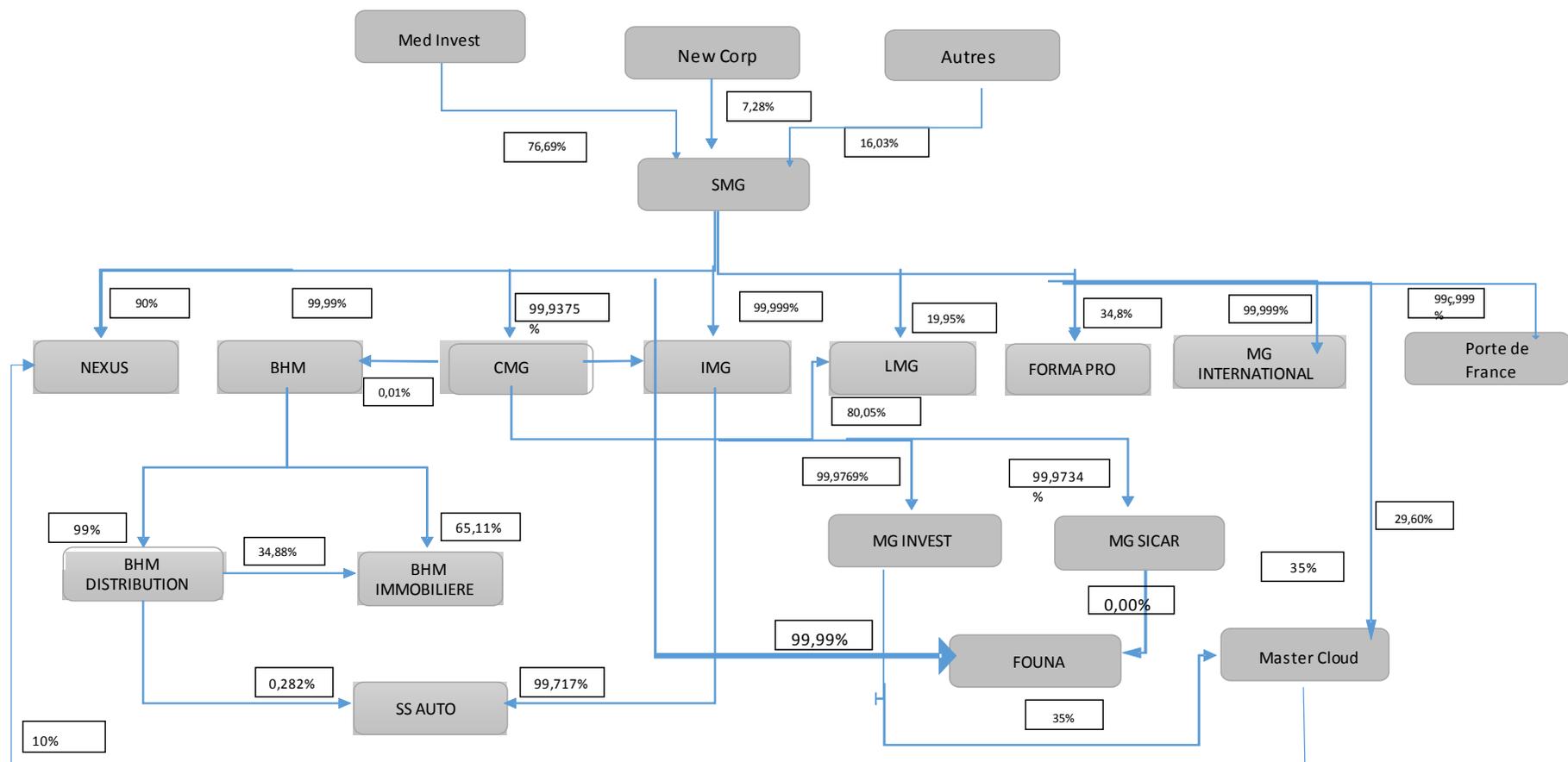
Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100,00%	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	65,11%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence
MG International	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Invest	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Sicar	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
LMG	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Founa Distribution	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Nexus	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CLOUD MASTER	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Porte de France	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

I.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

I.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- ✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM, de l'Immobilière Hafedh (absorbée par l'IMG), de FOUNA, de NEXUS et de CIVA. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

A partir du premier janvier 2016, il y a eu adoption d'un changement dans l'estimation du plan attendu de la consommation des avantages futurs procurés par l'acquisition du groupe BHM, ramenant la période d'amortissement du Goodwill y relatif de 10 ans à 20 ans.

Le changement d'estimation a été traité d'une manière prospective conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables.

I.6 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages. La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks

Le Groupe a procédé au 31/12/2023 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2023. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

I.7 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1 : Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux Amorts du GW 2023	Amort cumulés GW 31/12/2023	VCN
BHM Groupe	82 981 146	99.99%	10 199 398	31/10/2008	72 782 972	1 595 002	64 807 966	7 975 006
NEXUS	800 000	100,00%	11 651	31/12/2018	788 349	630 679	788 349	0
CIVA	29 999	100,00%	(120 876)	31/12/2018	150 874	7 544	37 719	113 154
Total	83 811 145				73 722 195	2 233 225	65 634 035	8 088 160

Note 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 196 553 821 DT au 31/12/2023 contre 205 245 585 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements				Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2022	Acquisition/Augmentation	Régularisation	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Dotations	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Logiciels de gestion	40 656 134	813 831	0	0	41 469 965	26 635 955	2 745 613	0	29 381 569	12 088 397	14 020 179
Fonds de commerce	10 981 590	0	0	0	10 981 590	5 351 698	5 247 412	0	10 599 110	382 480	5 629 892
Total des immobilisations incorporelles	51 637 724	813 831	0	0	52 451 555	31 987 653	7 993 025	0	39 980 678	12 470 877	19 650 071
Terrains Nus	25 194 684	5 610 021	0	0	30 804 705	139 526	0	0	139 526	30 665 179	25 055 158
Bâtiments	107 955 878	5 372 512	0	(1 699 518)	111 628 872	42 488 345	154 078	(1 701 287)	40 941 136	70 687 737	65 467 533
Instal.gles, agenc.aménag.non	185 483 185	9 259 437	11 648	(3 402 860)	191 351 409	119 573 591	18 088 443	(3 351 351)	134 310 684	57 040 726	65 909 594
Matériels industriel et outillages	71 290 510	3 940 998	0	(2 323 527)	72 907 981	54 816 086	5 380 686	(2 251 044)	57 945 728	14 962 253	16 474 424
Matériels de transport	18 151 099	2 745 197	(11 648)	(1 150 226)	19 734 422	8 029 677	4 886 331	(993 133)	11 922 876	7 811 546	10 121 421
Equipement informatiques et de Bureaux	16 712 944	1 658 450	0	(268 304)	18 103 090	14 145 560	1 310 480	(268 455)	15 187 586	2 915 505	2 567 384
Total des immobilisations corporelles	424 788 299	28 586 615	-0	(8 844 435)	444 530 479	239 192 787	29 820 019	(8 565 269)	260 447 535	184 082 945	185 595 514
Total des immobilisations	476 426 023	29 400 446	-0	(8 844 435)	496 982 034	271 180 439	37 813 044	(8 565 269)	300 428 213	196 553 822	205 245 585

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 4 107 572 DT au 31/12/2023 contre 5 728 322 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Titres de participation	309 470	1 239 390	-929 920
Autres prêts	500 000	500 000	0
Prêts aux personnels	1 612 382	2 277 849	-665 467
Dépôts et cautionnements	2 403 082	2 419 594	-16 511
Total immobilisations financières brutes	4 824 934	6 436 832	-1 611 898
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-717 362	-708 510	-8 852
Total immobilisations financières nettes	4 107 572	5 728 322	-1 620 750

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 31 509 453 DT en 2023 contre 27 353 604 DT en 2022, et se détaillent comme suit :

Sociétés	Impôts Différés 31/12/2023	Impôts Différés 31/12/2022	Variation
BHM	1 881 995	1 808 847	73 148
BHM Distribution	353 176	344 628	8 547
LMG	79 602	93 332	-13 730
CMG	2 754 279	2 605 595	148 684
FOUNA	1 023 897	1 023 897	0
IMG	10 317 265	9 197 626	1 119 638
Immobilière BHM	2 186 818	2 126 093	60 725
Master Cloud	0	19 775	-19 775
MG International	0	5 286	-5 286
MG Sicar	510 565	77 848	432 717
NEXUS	72 861	72 861	0
SMG	11 723 437	9 722 780	2 000 657
SS Auto	219 952	177 262	42 690
MG Invest	336 658	77 774	258 884
SPFI	48 949	0	48 949
Total	31 509 453	27 353 604	4 155 849

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 85 815 DT au 31/12/2023 contre un solde de 123 129 DT au 31/12/2022.

Note 6 : Stock

La valeur nette des stocks s'élève à 266 833 792 DT au 31/12/2023 contre un solde de 293 841 362 DT au 31/12/2022 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Stocks de marchandises	116 271 760	130 434 227	-14 162 467
Stocks Fonciers	157 083 928	171 244 605	-14 160 677
Total stock brut	273 355 689	301 678 832	-28 323 144
Provisions des stocks	-6 521 896	-7 837 470	1 315 573
Total stock net	266 833 792	293 841 362	-27 007 570

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 38 188 179 DT au 31/12/2023 contre un solde de 27 327 272 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Clients effets à recevoir	1 917 663	2 487 664	-570 001
Autres Clients	57 789 364	44 804 885	12 984 479
Total clients bruts	59 707 028	47 292 550	12 414 478
Provisions des clients	-21 518 848	-19 965 278	-1 553 571
Total clients nets	38 188 179	27 327 272	10 860 907

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 63 360 478 DT au 31/12/2023 contre un solde de 62 301 246 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Fournisseurs débiteurs	7 010 522	9 016 298	-2 005 776
Prêts et avances aux personnels	774 008	872 885	-98 877
Report d'impôt sur les sociétés	42 294 686	28 847 021	13 447 665
Impôts et Taxes	5 727 766	8 401 044	-2 673 278
CNSS	-	220 568	-220 568
Débiteurs divers	27 482 418	23 915 940	3 566 479
Produits à recevoir	3 924 759	1 627 608	2 297 150
Comptes d'attentes à régulariser	255 312	458 081	-202 769
Charges constatées d'avance	6 192 081	5 648 766	543 316
Total autres actifs courants bruts	93 661 552	79 008 210	14 653 342
Provisions des autres actifs courants	-30 301 074	-16 706 964	-13 594 110
Total autres actifs courants nettes	63 360 478	62 301 246	1 059 232

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 4 001 401 DT au 31/12/2023 contre un solde de 8 231 751 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	1 628 801	859 152	769 649
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	34 133	34 133	0
Billets de Trésorerie	2 000 000	7 000 000	-5 000 000
Actions cotées	338 466	338 466	0
Total des placements et autres actifs financiers	4 001 401	8 231 751	-4 230 351

Note 10 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 11 303 117 DT au 31/12/2023 contre un solde de 14 197 271 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Valeurs à l'encaissement	6 416 131	11 306 447	-4 890 316
Banques créditrices	4 110 624	2 080 797	2 029 827
CCP	4 557	4 533	24
Caisses	771 805	805 494	-33 689
Total liquidités et équivalents de liquidités	11 303 117	14 197 271	-2 894 154

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 180 047 659 DT au 31/12/2023 contre un solde de 215 213 472 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Banques débitrices	83 345 802	98 884 098	-15 538 296
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	92 734 479	111 472 422	-18 737 943
Intérêts courus	3 967 378	4 856 952	-889 575
Total concours bancaires et autres passifs financiers	180 047 659	215 213 472	-35 165 814

La trésorerie au 31/12/2023 s'élève à (72 042 685) DT contre (84 686 827) DT au 31/12/2022. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Valeurs à l'encaissement	6 416 131	11 306 447	-4 890 316
Banques débitrices	-83 345 802	-98 884 098	15 538 295
CCP	4 557	4 533	24
Caisses	771 805	805 494	-33 689
Banques créditrices	4 110 624	2 080 797	2 029 827
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-72 042 685	-84 686 827	12 644 141

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés au 31/12/2023 s'élevé à (68 194 746) DT :

Capitaux propres au 31/12/2022	-82 679 646
Intérêts sur fond social	76 135
Augmentation de capital	42 958 200
Autres effets de consolidation	283 329
Réévaluation CMG	13 540 009
Capitaux propres au 31/12/2023 avant résultat de l'exercice	-25 821 972
Résultat de l'exercice 2023	-42 372 774
Capitaux propres au 31/12/2023 après résultat de l'exercice	-68 194 746

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 99 004 467 DT au 31/12/2023 contre 155 155 872 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Emprunts bancaires SMG	82 751 857	133 656 823	-50 904 966
Emprunts bancaires IMG	4 034 349	6 236 953	-2 202 604
Emprunts bancaires CMG	7 914 062	10 852 430	-2 938 367
Emprunts bancaires Immobilière ZAINEB	0	0	0
Emprunts bancaires LMG	3 900 034	4 036 295	-136 261
Emprunts bancaires NEXUS	198 883	0	198 883
Emprunts bancaires FOUNA	205 282	373 372	-168 089
Total des emprunts et dettes assimilées	99 004 467	155 155 872	-56 151 405

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 19 081 598 DT au 31/12/2023 contre un solde de 17 361 521 DT au 31/12/2022.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 346 036 842 DT au 31/12/2023 contre 308 834 356 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Fournisseurs effets à payer	179 110 019	155 107 032	24 002 987
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisation	151 386 742	100 996 309	50 390 433
Factures non parvenues	15 540 080	52 731 015	-37 190 934
Total des fournisseurs	346 036 842	308 834 356	37 202 486

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 45 545 436 DT au 31/12/2023 contre 37 662 578 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Clients avances sur achats	1 246 178	1 095 230	150 947
Rémunérations dues	788 615	720 621	67 994
Personnels cession sur salaire	-166 053	-164 944	-1 109
Dettes provisionnées liées au personnel	7 918 713	7 809 018	109 695
Etat, impôts et taxes	3 999 943	3 593 631	406 312
CNSS	6 221 494	5 043 322	1 178 172
Autres créditeurs divers	8 595 528	4 149 921	4 445 608
Charges à payer	13 570 454	11 903 608	1 666 847
Produits constatés d'avance	3 370 563	3 512 171	-141 608
Total des autres passifs courants	45 545 436	37 662 578	7 882 858

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2023 s'élèvent à 1 069 850 648 DT contre 993 264 004 DT en 2022, soit une augmentation de 76 586 644DT.

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2023 s'élèvent à 38 595 123 DT contre 37 170 813 DT en 2022, soit une hausse de 1 424 311 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
Autres produits	282 339	389 944	-107 604
Locations diverses	1 389 586	1 564 278	-174 692
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	36 923 198	35 216 591	1 706 607
Total des autres produits d'exploitation	38 595 123	37 170 813	1 424 311

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2023 s'élèvent à 884 382 175 DT contre 815 263 950 DT en 2022, soit une hausse de 69 118 225 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2023 s'élèvent à 90 993 444 DT contre 83 615 953 DT en 2022, soit une augmentation de 7 377 491DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
Salaires et compléments de salaire	88 657 979	81 448 285	7 209 694
Autres charges sociales	2 335 464	2 167 667	167 797
Total des charges du personnel	90 993 444	83 615 953	7 377 491

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2023 s'élèvent à 55 878 830 DT contre 51 563 857 DT en 2022, soit une hausse de 4 314 972 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements	33 431 923	33 119 962	311 961
Dotations aux amortissements GW	2 233 225	4 314 341	-2 081 116
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 046 228	3 699 955	346 273
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	14 676 147	2 814 020	11 862 127
Dotations aux provisions des stocks	-74 969	2 714 352	-2 789 321
Résorptions des charges à répartir	166 036	4 103 912	-3 937 876
Provisions pour dépréciation des comptes clients	1 400 240	797 315	602 925
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	55 878 830	51 563 857	4 314 972

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2023 s'élèvent à 83 153 854 DT contre 79 410 211 DT en 2022, soit une augmentation de 3 743 643 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	26 718 615	27 309 763	-591 148
Loyers du siège et autres locaux	9 906 357	9 188 030	718 328
Entretiens et réparations	10 958 230	9 878 756	1 079 474
Primes d'assurance	3 927 957	3 790 376	137 581
Personnels extérieurs à l'entreprise	9 158 364	7 882 484	1 275 880
Rémunérations d'intermédiaires	2 391 277	2 236 025	155 252
Publicités, publications et relations publiques	8 989 359	7 170 801	1 818 558
Transport du personnel	1 898 086	2 176 069	-277 984
Déplacements missions et réceptions	919 811	1 111 413	-191 602
Frais postaux et télécommunications	1 700 514	1 661 674	38 840
Services Bancaires et assimilés	1 893 215	1 760 025	133 190
Autres Services extérieurs	-1 026	-994	-33
Charges diverses ordinaires	1 084 559	1 511 556	-426 997
Autres impôts, taxes et versements. Assimilés	3 608 537	3 734 232	-125 695
Total des autres charges d'exploitation	83 153 854	79 410 211	3 743 643

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2023 s'élèvent à 40 611 364 DT contre 40 054 268 DT en 2022, soit une augmentation de 557 096 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
Charges d'intérêts	43 256 622	42 868 180	388 441
Pertes de change	263 380	607 806	-344 426
Total des charges financières	43 520 002	43 475 986	44 015
Revenus des autres créances	-2 637 518	-1 908 179	-729 339
Gains de change	-157 141	-148 961	-8 180
Intérêts des comptes créditeurs	-113 978	-1 364 578	1 250 600
Total des produits financiers	-2 908 637	-3 421 718	513 081
Total des charges financières nettes	40 611 364	40 054 268	557 096

Note 23 : Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2023 s'élèvent à 731 963 DT contre 411 736 DT en 2022, soit une augmentation de 320 227 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
Produits des placements	731 963	411 736	320 227
Total des produits des placements	731 963	411 736	320 227

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2023 s'élèvent à 2 804 550 DT contre 2 638 995 DT en 2022, soit une hausse de 165 555 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	402 907	1 000 793	-597 886
Gains non récurrents	2 401 644	1 638 202	763 441
Total des autres gains ordinaires	2 804 550	2 638 995	165 555

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2023 s'élèvent à 1 057 884 DT contre 3 927 388 DT en 2022, soit une baisse de 2 857 057 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2023	2022	Variation
CNSS personnel partant	0	12 447	-12 447
Moins-values sur cession d'immobilisations	37 412	393 570	-356 158
Pertes non récurrentes	1 020 472	3 521 371	-2 500 898
Total des autres pertes ordinaires	1 057 884	3 927 388	-2 869 504

Note N° 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2023 s'élèvent à 4 025 020 DT, contre 4 240 544 DT en 2022, soit une baisse de 215 524 DT.

Note N° 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 s'élève à (2 790 240) DT et se détaille comme suit :

Société	2023	2022	Variation
BHM	0	3 882	-3 882
BHM IMMO	245 551	1 735	243 816
BHM Distribution	1 000	13 894	-12 894
SMG	2 204 423	2 084 844	119 579
CMG	228 710	776 988	-548 278
IMG	37 801	38 173	-372
SS AUTO	500	500	0
SICAR	900	900	0
INVEST	900	900	0
MG INTERNATIONAL	4 080	1 988	2 092
LMG	47 703	122 189	-74 486
CIVA	0	0	0
NEXUS	1 825	7 547	-5 722
FOUNA	15 383	16 537	-1 154
Master cloud	400	400	0
SPFI	1 064	0	1 064
Total	2 790 240	3 070 478	-280 238

Note N° 28 : les engagements hors bilan

A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
1 Engagements donnés				
1b Garanties réelles				
Hypothèque				
Nantissement	10 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 600 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UBCI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	13 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	12 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	BH		Nantissement en 1er rang sur matériel et véhicule
	18 530 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	BT		Nantissement en 1er rang sur Fonds de commerce situé à Tunis route de la Marsa et sur matériel
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	6 347 000	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 772 366	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
Signature du contrat	6 000 000	AB		Signature du contrat
	20 000 000	ZITOUNA		Signature du contrat
	10 000 000	BNA		Signature du contrat
	10 000 000	AB		Signature du contrat
Hypothèque et Nantissement	10 000 000	UBCI		*Hypothèque en 1er rang sur la propriété d'un immeuble objet de TF N°22331 Ariana située à Ariana d'une superficie de 12580 m² *Nantissement en 1er rang sur fonds de commerce exploité à la route Teniour Km 3 Sfax el Medina
1c Effets escomptés non échues	3 739 000	ATB		
	1 000 000	BH		
	400 000	UIB		
	4 227 450	ABC		

Avance Sur facture	703 000	BTE		
Total	234 318 816			
2 Engagements reçus				
2b Garanties réelles				
Hypothèque	13 000 000	ATB	La société de promotion immobilière BHM	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur: * la totalité de la propriété lui appartenant situé au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m ²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant situé au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m ²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Total	43 000 000			
3 Engagements réciproques				
Leasing	496 185	UBCI		
	534 000	BT		
	1 144 000	ALBARAKA		
Avals et Cautions				
Crédit documentaire	1 774 642	UBCI		
Total	3 948 827			

C- Les engagements hors bilan de la Société CMG

Les engagements hors bilan de la société CMG se présentent comme suit :

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1- Engagements donnés							
Signature du contrat	4 252 000	BIAT					Signature du contrat
	5 000 000	BNA					Signature du contrat
	5 000 000	BH					Signature du contrat
Hypothèque et Nantissement							
	1 973 000	ATB					
	3 035 000	BIAT					

	4 241 000	BH					
	842 000	UIB					
	200 000	QNB					
	4 109 000	ATTIJARI					
Total	28 652 000						
2- Engagements réciproques							
Leasing	300 000	UBCI					
Total	300 000						

D- Les engagements hors bilan de la Société LMG

Les engagements hors bilan de la société LMG se présentent comme suit :

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
Hypothèque et Nantissement							
	761 000	ATB					
	904 000	BNA					
	229 000	UBCI					
	1 240 000	BT					
Total	3 134 000						
2- Engagements réciproques							
Leasing	2 050 000	UBCI					
	172 000						
	3 242 000						
Total	5 464 000						

E- Les engagements hors bilan de la Société BHM

Les engagements hors bilan de la société BHM se présentent comme suit :

GARANTIES	Banque	Montant
Hypothèque en 1er rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999	BNA	2 200 000
Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; ladite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis	BNA	3 000 000
1-Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14 2-Hypothèque en 1 er rang sur les propriétés suivantes : *Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001 *seniet Abdesselem : 980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm	BNA	1 000 000

2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000		
*seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001		
1- hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan	BNA	2 500 000
2-Hypotèque en 1er rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan		
1-Hypotèque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP -Folio 12-case 110)	ATB	2 000 000
2-Nantissement en 1er rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement		

F- Les engagements hors bilan de la Société Cloud Master :

Les engagements hors bilan de la société Cloud Master se présentent comme suit :

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1-c Effets escomptés non échues	223 000	BNA					
		ATB					
Total	223 000						

G- Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés					
1-a Garanties personnelles					
Hypothèque	13 000 000	ATB		SMG	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur: * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m ²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m ²) et objet du TF N° 142515 Sousse

H- Les engagements hors bilan de la Société IMG

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés				
2- Engagements reçus				
Hypothèque	1 300 000	BT		Hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Gafsa, d'une contenance de 54a 50ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°42647Gafsa.
	7 500 000	ATTIJARI		Une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Nabeul.
	2 200 000	UBCI		Hypothèque en 1er rang au profit de la Banque qui accepte la totalité des immeubles sis au Complexe Immobilier Essafir, Bloc " " السفيير الطيبي " " situé à la Rue Mustapha Mohsen, Borj Louzir, l'Ariana, correspondant à la masse I et consistant en :
			<ul style="list-style-type: none"> Au rez-de-chaussée : Trois locaux commerciaux, d'une superficie globale de 750 m², ainsi que les parties communes et indivises y afférentes. Deux bureaux d'une superficie globale de 234 m². Au sous-sol : Un dépôt d'une superficie de 418 m². Le tout et à distraire du Titre Foncier n°66639 Ariana 	

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
	2 300 000	BT		hypothèque immobilière de 1er rang la totalité de la propriété consistant en un local commercial situé au rez-de-chaussée du complexe immobilier sis à Jafar, gouvernorat de l'Ariana, d'une superficie approximative de 1 357m ² , ainsi que l'espace technique situé au sous-sol dudit immeuble, d'une superficie approximative de 122,75m ² et le local technique situé sur la terrasse, d'une superficie approximative de 80m ² , à distraire du titre foncier N°77185 Ariana, ainsi que les parts indivises des parties des parties communes y afférentes et objet de la promesse de vente en date du 24/07/2017 et du 10/08/2017.
	1 850 000	STB		Hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à le Hrairia, objet du contrat de vente enregistré à la recette des finances de sidi Hassine le 27/12/2016 quittance N°MO97743 enregistrement N°16204030, du titre foncier N°106860 Tunis dénommé « Saniet Mohamed VI » et de la réquisition de mise à jour N°43880.
	3 971 458	STB		Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affectée en hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise au lotissement Immobilière du Maghreb en bordure de l'avenue Fethi Zouhaier, cité la Ghazala Ariana , objet du contrat de vente conclu avec la Société IMMOBILIERE DU MAGHREB enregistré à la recette des finances Raoued le 22/06/2022 quittance N°M077993 enregistrement N°22102571, du titre foncier N°65914 Ariana dénommé « Maghreb 6 ». En décembre 2022, la société a réglé par anticipation le montant de 696 150 DT suite à la vente du local sur une superficie de 103 m2 du titre foncier N°65914 en faveur de la ZITOUNA BANK.
Total	19 121 458			

Note 29 : Note sur les éventualités

29.1 Suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté en appel le jugement de 1ère instance. L'affaire a été désignée par la cour d'appel de Tunis pour le 19 juin 2024.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2023.

29.2 La société l'Immobilière Magasin Général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars.

La nullité fut prononcée d'abord en premier degré et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022. La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

La Cour de cassation a décidé le 12 juillet 2023 l'annulation du jugement du 28 novembre 2022 et de renvoyer l'affaire vers la Cour d'appel de Tunis.

Au 31 décembre 2023, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Note 30 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers consolidés ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 30 avril 2024. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

Groupe Société Magasin Général
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de (68 194 746) dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (42 372 774) dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la réserve décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

En 2021, les sociétés « BHM » et « BHM Immobilière » ont procédé à la réévaluation des rubriques terrains bâtis et bâtiments en application des dispositions de l'article 20 de la loi de finance pour l'année 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022. Cette réévaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021 pour 42 230 851 DT.

En 2022, la société « BHM Immobilière » a procédé à la réévaluation des rubriques terrains et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite d'une expertise datée du mois de septembre 2020. Elle a dégagé une plus-value de 232 551 dinars par rapport à l'évaluation prise en compte en 2021.

En 2023, la société « CMG » a procédé à la réévaluation des rubriques terrains bâtis et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite de deux expertises datées du mois de novembre 2023. Cette réévaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2023 pour 13 540 009 DT.

Le Groupe Magasin Général n'a pas respecté les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°5 qui stipule que :

1. Paragraphe 35 : « Lorsqu'une immobilisation corporelle est réévaluée, toute la catégorie d'immobilisations corporelles dont fait partie cet actif doit être réévaluée ». Le Groupe Magasin Général n'a pas réévalué, au niveau de toutes les sociétés du Groupe, toutes les immobilisations relatives aux catégories terrains et constructions conformément à la Norme Comptable Tunisienne N°5.
2. Paragraphe 31 : « La juste valeur des terrains et constructions est habituellement fondée sur le marché et déterminée par une évaluation à dire d'expert généralement effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés ». Le Groupe Magasin Général a réévalué les terrains et les constructions de la société BHM en appliquant les indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022, au lieu d'appliquer la méthode de la juste valeur conformément à la Norme Comptable Tunisienne N°5.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact potentiel de la réévaluation à la juste valeur de toute la catégorie des terrains des bâtiments du groupe Magasin Général sur les rubriques immobilisations corporelles et réserves spéciales de réévaluation à la date du 31 décembre 2023.

3. Observations

3.1- Nous attirons l'attention sur la note 29.1 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté appel du jugement de première instance. Le jugement de la cour d'appel est prévu pour le 19 juin 2024.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2023.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.2- Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société l'Immobilière Magasin Général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars.

La nullité fut prononcée d'abord en première instance et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022.

La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

La Cour de cassation a décidé le 12 juillet 2023 l'annulation du jugement du 28 novembre 2022 et de renvoyer l'affaire vers la Cour d'appel de Tunis.

Au 31 décembre 2023, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions

ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Test de dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2023, un écart d'acquisition d'un montant de 73 722 195 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Société Magasin Général, dont un goodwill à hauteur de 72 782 972 dinars provenant de la première consolidation du Groupe BHM.

La valeur comptable nette du goodwill Groupe BHM s'élève au 31 décembre 2023 à 7 975 006 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier sa valeur recouvrable.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le rapport d'évaluation du Groupe BHM élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4.2 Processus de consolidation

Le périmètre du Groupe Société Magasin Général comporte 16 sociétés opérant principalement dans les activités du commerce de détail, commerce de gros et dans l'immobilier. Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Société Magasin Général et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par le Groupe Société Magasin Général (collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres) ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément à la norme ISA 600 ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du Groupe Société Magasin Général ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe

dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception de la réserve formulée ci-haut, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Efficacité des systèmes de contrôle interne

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 27 mai 2024
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

Cabinet Zahaf & Associés
Mahmoud Zahaf